



Collège BELLEVUE



Le 9 février, de 17h à 20h, tous les futurs collégiens et leurs parents sont invités à découvrir le collège en prévision de la rentrée de septembre ! N'hésitez pas à y faire un saut pour découvrir le fonctionnement de l'établissement !

Le lundi 12 février, à l'invitation de Mme LEMAITRE, principale du collège Bellevue de Redon, tous les élèves de CM2 iront passer une demi-journée dans son établissement. Les élèves partiront de l'école dès 8h45, passeront chercher les élèves de CM2 de l'école du « Petit Bois » d'Avessac (qui partageront cette visite avec nos élèves : l'occasion de créer déjà des liens en prévision de l'année prochaine !) puis se rendront au collège. Accompagnés chacun.e par un.e élève de 6ème, ils découvriront le déroulement d'une matinée de cours et ils profiteront ensuite du temps de midi pour déjeuner au self puis découvrir et tester les différentes activités proposées par le collège chaque midi (activités sportives, chorale, CDI,...). Ensuite, à 13h30, les élèves reprendront le chemin du retour pour rentrer à l'école. Les 5 CM1 de la classe resteront avec Sophie le temps de la matinée. Une participation de 4€ est demandée aux familles pour payer le repas au self. En revanche, le coût du transport (130€) est entièrement pris en charge par le compte OCCE de l'école (alimenté par les actions de l'APE et une subvention municipale annuelle).

Vente de crêpes

Pour financer leur projet de classe découverte à Préfailles au mois de juin, les élèves de CM1/CM2 ont organisé une vente de crêpes le lundi 29 janvier et le vendredi 2 février, à la sortie des 2 écoles. Le goûter était tout trouvé ce jour-là !



Cinéma

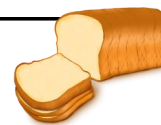
Le mardi matin 23 janvier, les 2 classes de maternelle sont allées au Cinémanivel de Redon pour voir « Grosse colère et fantaisie ».

Nous en profitons pour remercier l'APE et la municipalité qui ont financé entièrement le coût de cette sortie (transport[113 €] + entrées[148,20 €] = 261,20 €) ce qui permet de ne demander aucune participation aux familles.

GROSSE COLÈRE
& FANTASIES



Commande de brioches



L'APE (Association des Parents d'Elèves de l'école) organise une vente de brioches au profit des projets de l'école. Le délai pour passer commande est fixé au 23 février, juste avant le début des vacances, pour une livraison au mois de mars, au retour des vacances.

N'hésitez pas à commander en prévision des petits déjeuners et des goûters !



Rallye du Conservatoire

Le jeudi 1er février, tous les élèves de maternelle devaient aller au Conservatoire de musique de Redon « le 7 » pour participer à un rallye. Ce moment aurait été l'occasion pour les élèves de visiter et découvrir le lieu mais aussi de rencontrer et échanger avec les professeurs-musiciens qui y travaillent. Les élèves auraient aussi découvert de nombreux instruments qu'ils auraient même pu essayer ! De quoi susciter des vocations...

Malheureusement, un évènement de dernière minute au sein des personnels du conservatoire a entraîné l'annulation de cette animation. Notre école sera prioritaire pour participer à ce rallye l'an prochain !

Conseil d'Ecole



Le conseil d'Ecole se tiendra le mardi 6 février. Le PV de cette réunion sera ensuite affichée à l'école maternelle et à l'école élémentaire pour lecture et consultation. Les familles qui le souhaitent peuvent aussi le recevoir par mail : dans ce cas, envoyez un mail à l'école pour le demander.

Arbre pour Florence

A la demande de l'équipe pédagogique, la municipalité de Fégréac a planté un arbre dans la cour de l'école maternelle en mémoire de Florence : nous tenons à remercier les élus et les services techniques pour ce geste. Cet arbre a été installé face à la classe dans laquelle elle a travaillé durant de nombreuses années. En accord avec sa famille, nous souhaitons organiser une matinée d'hommage à Florence le samedi 13 avril. Nous réfléchissons à l'organisation de ce moment et nous vous communiquerons les modalités de cette matinée dès que nous serons en mesure de le faire.

Toutes les familles qui le peuvent et qui le souhaitent seront évidemment invitées : vous pouvez donc d'ores et déjà noter la date dans votre agenda !

